

NOTE
EVOLUTION PASS'COMPÉTITION NATATION COURSE ET EAU LIBRE
SAISON SPORTIVE 2019/2020

Pour faire suite aux remontées de terrain, il y a une volonté fédérale forte de faire évoluer l'École de Natation Française (ENF).

A ce titre, la FFN mène une deuxième phase d'évolution, après les aménagements de la saison 2018/2019, avec une consultation plus élargie afin de réunir toutes les sensibilités fédérales. Ainsi, après un appel à candidatures, le groupe de travail ENF est constitué de dix-huit personnes. Ce panel se veut le plus représentatif possible en termes de structures fédérales (club, comité, ligue, FFN mais également le CIAA) et de qualité des acteurs (élus, cadres techniques et salariés).

Ainsi, suite aux réflexions du groupe de travail sur l'ENF, nous nous sommes attachés à la réforme du 3^{ème} niveau des tests. En effet, sur 80 000 Avenir licenciés auprès de la fédération seuls 10 000 deviennent des compétiteurs. Forts de ce constat, la Natation course a initié un challenge qui se déroulera du 16 septembre au 30 avril suivant. (*voir page 70 de l'Annuel règlement NC*).

L'enfant pourra y participer sans avoir le Pass'compétition Natation Course (NC) mais obtiendra ce diplôme si, à l'issue de la phase des rencontres, il a réalisé dans les règles de style de nage, 5 des 9 épreuves proposées dans le circuit (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) au cours de 3 réunions minimum. Il devra disposer d'une licence compétiteur.

Chaque fois qu'il satisfera à l'une des épreuves, elle apparaîtra sur extraNat dans une liste nominative de nageuses et nageurs.

Le jury des réunions sera constitué au minimum d'un officiel A, qui pourra être accompagné d'évaluateurs ENF3 NC et d'assistants évaluateurs ENF3 NC. Les stagiaires en formation sont également les bienvenues.

Pour les enfants nés en 2008 et avant, pour la saison sportive 2019/2020, une attestation de 100m 4N leurs sera délivrée par le DTR de sa ligue en substitution du Pass'compétition NC.

Le nageur déjà en possession du Pass'compétition NC pourra rentrer aussi dans le challenge de même que celui qui satisfait à la réalisation des épreuves avant le 30 avril pourra rester dans le circuit du challenge.

Pour prétendre à s'inscrire dans le circuit d'obtention du Pass'compétition NC, le nageur doit impérativement attester de la réussite aux deux tests sous-jacents : Sauv'nage et Pass'sports de l'eau.

Ces dispositions relatives au Pass'compétition NC sont identiques pour la Natation course et l'Eau libre. En effet, pour ces deux disciplines, ces modalités se substituent aux Pass'compétition existants et seront intégrés dans le règlement ENF 2019/2020 à paraître dans les meilleurs délais.



La Natation artistique a déjà réformé son diplôme qui ne subira aucun nouveau changement. Le plongeon et le water-polo qui sont toujours en réflexion seront revus ultérieurement.

Cette réforme attendue permettra une simplification du parcours de l'enfant et une entrée plus précoce dans la compétition.

Bonne saison à toutes et à tous.

Christiane GUERIN
Secrétaire Générale FFN
Présidente de la commission fédérale Formation et ENF